



2G VENTURES

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 632 911 Euros
229 Rue Saint-Honoré 75001 Paris
Siren : 919 620 872 R.C.S La Rochelle

**Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la
transformation de la société 2G VENTURES,
entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée,
en société par actions simplifiée**

FIDEXIA

Rapport du commissaire à la transformation

A l'associé unique de la société 2G VENTURES,

En notre qualité d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions des articles L. 223-43 du Code de Commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même Code, par décision en date du 29 octobre 2025, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société - (Art. L. 223-43)

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse est la suivante, sur la base du bilan du dernier exercice clos le 31 décembre 2024 :

- les capitaux propres s'élèvent à 672.7 K€ ;
- le chiffre d'affaires ressort à 272 K€.

Mission du commissaire à la transformation - (Art. L.224-3)

Nous avons également mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminés selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

FIDEXIA

11 rue La Boétie / 75008 Paris / Tél. (0) 1 56 33 97 97 / Fax (0) 1 56 33 97 98

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris – Ile de France et à la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
SARL au capital de 100 000 euros - RCS PARIS 449 275 718 - Code APE 6920Z - N°TVA intracommunautaire FR41 449 275 718
nous contacter infos@fidexia.fr – rejoignez-nous www.fidexia.fr

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Paris, le 04 novembre 2025

FIDEXIA Audit & Conseil



Stéphane BARSIMANTO
Chargé de mandat
Commissaire aux Comptes

FIDEXIA

11 rue La Boétie / 75008 Paris / Tél. (0) 1 56 33 97 97 / Fax (0) 1 56 33 97 98

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris – Ile de France et à la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
SARL au capital de 100 000 euros - RCS PARIS 449 275 718 - Code APE 6920Z - N°TVA intracommunautaire FR41 449 275 718

nous contacter infos@fidexia.fr – rejoignez-nous www.fidexia.fr